RÉUNION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LILLE

Le Conseil d'arrondissement de Lille a ouvert lundi, à 14 h. 30, à la Préfecture du Nord, la première partie de sa session ordinaire de 1935.

Etaient présents : MM. Bataille, Brasme, Brodel, Chocquet, Chuffart, Cochez, Cornard, Domise, Duriez, Godinot, Guilleman, Leveugle, Pipelart, Provo, Sau-

Les membres du nouveau bureau de l'assemblée. On voit, au centre, M. Henri THERIN, Adjoint au Maire de Roubaix, Président, ayant à sa gauche, M. Louis BRODEL, Député, Vice-Président ; à sa droite, M. Maurice GUILLEMAN, Secrétaire.

vage, Scrive-Thiriez, Seigneur, Tarel, Thellier de Poncheville, Therin.

Absents : MM. Franchomme et Lesaffre.

La présidence était assurée par M. Cornard, doyen d'âge. M. Provo, le plus jeune des membres de l'assemblée remplissait les fonctions de secrétaire. M. Ch. Chulliat, sous-préfet, chef de cabinet de M. le préfet du Nord, remplaçant M. le secrétaire général du Nord, assistait à la réunion.

M. le Président salue la mémoire de M. Watremez, membre du Conseil d'arrondissement, décédé. Sur sa proposition, qui est adoptée, le Conseil d'arrondissement, décide à l'unanimité de transmettre à la veuve de M. Wattremez l'expression des condoléances de l'assemblée. M. le Président adresse ensuite quelques paroles de bienvenue aux membres nouvellement élus.

Il est procédé par les soins du doyen d'âge, M. Cornard, assisté de M. Provo, à l'élection du bureau.

Sont élus : président, M. Therin, par 12 voix contre 8 à M. Cornard ; vice-président, M. Brodel, par 12 voix contre 8 à M. Leveugle ; secrétaire, M. Guilleman, par 12 voix contre 7 à M. Scrive-Thiriez.

Le nouveau président remercie ses amis de la confiance qu'ils viennent de lui témoigner et exprime l'espoir d'une collaboration courtoise et féconde pour travailler aux questions ardues qui se posent actuellement et en tout premier lieu pour la lutte contre le chômage.

M. Chulliat et M. Thellier de Poncheville déclarent s'associer l'un au nom de M. le Préfet, l'autre à celui de la minorité de l'assemblée, aux paroles qui viennent d'être adressées à la mémoire de M. Wattremez.

le Sous-Préfet, chef de cabinet, dépose sur le bureau les rapports soumis à l'assemblée par M. le Préfet et ses rapports sont aussitôt répartis pour étude entre les membres.

Les vœux suivants sont ensuite présentés par :

M. Thellier de Poncheville. — Que les allocations familiales des foyers dont les mères travaillent soient augmentées.

M. Guilleman. — Que les ouvriers agricoles bénéficient des allocations familiales.

M. Bataille. — Que soit instituée la carte électorale d'identité, comportant signature et photographie de l'électeur.

M. Piplart. — Que soit réalisée l'électrification du Rameau du Plouick, dépendant de la commune de Phalempin.

— Qu'il soit procédé d'urgence à la remise en état du chemin de Grande Communication N° 82, dans la partie Sud de Phalempin.

— Qu'il soit créé un arrêt à Phalempin des trains Nos 330 et 321.

M. Brasme. — Que l'Administration des Tabacs vende au plus vite un tabac national de pipe, au prix de 40 fr. le kilo.

M. Brodel. — Que soit modifié, le plus tôt possible, dans un sens favorable aux victimes du travail, le régime actuel de la loi de 1898, sur les accidents du travail.

Le Conseil d'arrondissement tiendra la deuxième séance de la 1re Partie de sa session, vendredi prochain, à 14 h. 30.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tel. 351-17) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

Les fêtes de l'Epeule-Alouette Trichon et Allumette

Sous l'active impulsion du Président, M. Léon Deletombe ; des vice-présidents MM. Blyvert et Hemeryck ; du trésorier M. A. Joye et des membres de la Commission, les fêtes de ces quatre quartiers s'annoncent comme devant attirer la foule des grands jours. En lisant le programme des festivités, ci-dessous, on peut se rendre compte que les attractions ne manqueront pas et que les 6, 7 et 8 juillet seront de véritables jours de liesse.

Samedi 6. — De 9 à 18 heures, grande Braderie, rues de l'Epeule, et de l'Alouette.

A 20 heures, retraite aux flambeaux. A l'issue de la retraite aux flambeaux, départ d'un ballon lumineux, rue de l'Industrie.

Dimanche 7. — Réveil en fanfare.

A 10 heures, course cycliste ouverte aux moins de 16 ans, 30 km., 300 fr. de prix. Engagements chez Lehembre, rue de l'Industrie.

A 11 h. 30, rallye ballon, 100 fr. de prix. Inscriptions chez Poulin, angle rues des Fleurs et du Trichon.

A 14 h. 30, réception de la Municipalité de Roubaix et du Comité directeur, à l'école, rue de l'Industrie.

A 15 heures, grand cortège carnavalesque composé de nombreux chars, musiciens, groupes, couples et isolés divers. Formation au boulevard Montesquieu.

A l'issue du cortège, grand concours carnavalesque et concert musical à l'ange du boulevard Montesquieu et de la rue de l'Epeule, ainsi que place de l'Abreuvoir et place d'Amiens.

A 17 h. 30, place Edouard Roussel, démonstration de chiens policiers, avec les vedettes du Club Roubaisien et du Club du Crechet.

A partir de 18 heures, nombreux jeux populaires.

De 21 à 23 heures, place d'Amiens, superbe fête de nuit par la section féminine du S. O. R.

Lundi 8. — A 18 heures, course cycliste réservée aux 3e, 4e catégories et débutants, 60 km., 800 fr. de prix, engagements (4 fr.), chez Verhaeghe, 68, rue Cugnot.

Dans les divers quartiers, bals roulants et continuation des jeux populaires.

LES EXAMENS DE FIN D'ANNÉE AU CONSERVATOIRE

Le Prix Georges Schiller est attribué à Evely Georgette, qui a obtenu une 1re mention d'orgue, un 1er prix de musique de chambre, un 1er prix d'Harmonie à l'unanimité, un 1er prix de piano, un 1er prix de solfège et un 1er prix d'histoire de la musique.

Le Prix Victor Delannoy revient à Depoortère Marguerite, qui réunit un 2e accessit d'histoire de la musique, un 1er prix de violon, un 1er prix de solfège et un 1er prix de musique de chambre.

Le Prix de la Grande Harmonie est décerné à Bourlet Robert, avec une 2e mention de solfège à l'unanimité et un 1er prix de cor à l'unanimité.

Le Prix Louis Montagne est accordé à Devreese Lucia, avec une 3e mention d'harmonie, une 1re mention d'histoire de la musique, un 1er prix de piano et un 2e prix de musique de chambre.

Le prix de la Mutuelle des Artistes Musiciens est mérité par Rollin André : 1er accessit de musique de chambre, 2e distinction de solfège, 3e mention d'histoire de la musique, 1er prix de violon.

Le Prix Paul Fournier a pour titulaire, Prez Jules : 2e prix de solfège à l'unanimité, 2e mention d'histoire de la musique, 1er prix de hautbois.

Le Prix Louis Knorr est enlevé par Verplancken Cyriaque : 2e mention d'histoire de la musique, 1re nomination de solfège, 2e prix de cornet à piston, 1er prix de trompette.

Le Prix d'honneur offert par M. le Ministre de l'Education nationale est obtenu par Debusschere Lucienne : 2e nomination d'harmonie, 1er prix de musique de chambre, 1er prix de piano, 1er prix d'histoire de la musique, 1er prix de solfège à l'unanimité.

Aux arrérages de ces legs s'ajoutent des primes offertes par M. Jean Dearx, membre de la Commission administrative du Conservatoire.

L'Assemblée générale du syndicat des Petits Propriétaires

L'assemblée générale du Syndicat des Petits Propriétaires et des bénéficiaires des lois sur les H. B. M., s'est tenue dimanche, à 10 heures, au café Verstraete place Sainte-Elisabeth, sous la présidence de M. Broux.

Le Président, après avoir remercié les personnes présentes, commenta la situation actuelle de groupement et souligna sa marche ascendante.

M. Charles, secrétaire général, présenta ensuite le rapport moral. Il évoqua le passé du syndicat, remontant jusqu'en 1921, date de sa fondation. Il brossa un éloquent tableau des résultats obtenus par l'action du groupement et s'étendit sur l'aide apportée aux petits propriétaires par le Syndicat, qui a réglé de nombreux conflits de malfaçons, au mieux des intérêts de ses membres.

Enfin, le secrétaire général relate les démarches entreprises auprès des parlementaires et des personnalités susceptibles de défendre le intérêts des P. P. ; il commenta les projets de loi de MM. Deligne et Mendès-France, notamment ceux qui prévoient l'application aux assurés, intéressés d'un nouveau régime d'assurance temporaire en cas de décès, assurance dans la limite d'âge sera portée de 65 à 70 ans, sans versement de prime et qui autorisent les bénéficiaires des lois sur les H. B. M. atteints par le chômage total, à solliciter pour les annuités venant à échéance pendant la durée de ce chômage, un moratoire total, le montant des sommes, dont le paiement sera ainsi ainsi ajournée, étant réparti par parts égales sur les annuités non encore échues.

Le projet de la création d'une section dite « Le Franc au Décès » est ensuite approuvé ; la trésorerie sera complètement indépendante de celle du Syndicat et la cotisation sera fixée à un franc par décès.

Après l'exposé de la situation financière, qui est excellente, Maître Brille, en l'absence de Me Brochen, entreprit une très intéressante causerie. A l'aide d'une documentation précise, il démontra comment la cause des petits propriétaires était mal servie et déplora notamment que beaucoup de P. P. ne peuvent disposer comme ils le voudraient, de leur modeste maison achetée.

Il fut ensuite procédé au renouvellement du Comité.

LA BRADERIE DES COMMERÇANTS DU CENTRE

La troisième journée des festivités organisées par l'Union des Commerçants du Centre, à l'occasion du 25e anniversaire de sa fondation, consistait en une Braderie dans les rues principales du Centre.

Cette manifestation populaire s'est déroulée sous un soleil tropical au milieu de la clameur étourdissante que font naître les cris, les appels, les exclamations désordonnées des marchands.

Dès les premières heures de la matinée, le public se pressa pour effectuer ses achats. La foule fut moins dense à partir de 11 h. jusqu'à 16 heures et l'animation reprit vers la fin de l'après-midi... pour ne s'apaiser que bien tard dans la soirée.

Violences

Lundi matin, vers 3 h. 30, M. Léon Werouck, âgé de 35 ans, demeurant 56, rue Sainte-Thérèse, cour Florin, 14, est allé se plaindre au poste central de police d'avoir été victime de violences de la part d'un inconnu, tandis qu'il était attablé à la terrasse d'un café de la Grand Place. Il aurait reçu quatre coups de tête en plein figure. Enquête.

Cycliste blessé par une auto

Lundi, vers 13 h. 10, avenue Jean-Jaurès, un cycliste, M. Désiré Lambert, 56 ans, domicilié à Roubaix, rue Dupuy-de-Lôme a été renversé, à la hauteur de la Laiterie, par une automobile pilotée par M. Maurice Briart, 25 ans, contrôleur des contributions indirectes à Roubaix. Le cycliste fut contusionné et sa machine endommagée.

L'EXPOSITION DES TRAVAUX DE L'ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

L'exposition des travaux de fin d'année des élèves de l'Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie sera ouverte au public, les dimanche 7 et lundi 8 juillet, de 9 à 11 h. 30 et de 15 à 19 h.

La conduite des bestiaux à travers la ville

On connaît la curieuse escapade, que nous avons relatée, d'un taureau, qui s'étant échappé d'un troupeau, dirigé sur l'abattoir, était entré, en défonçant la vitrine, dans une boutique de la rue Jacquard.

Cet incident a amené la Municipalité à changer l'itinéraire actuellement suivi par les bestiaux, entre la gare annexe et l'abattoir. Désormais, les bestiaux suivront la rue de Menin, le pont Morel, le quai de Gand, les boulevards de Metz et de Strasbourg, les rues Parmentier et Lacroix.

Rappelons que les prescriptions du règlement de police stipulent que les bestiaux doivent être accompagnés par deux hommes quand il y a plus d'un animal à conduire, de trois hommes pour un troupeau de 10 à 19 bêtes, de quatre hommes pour 20 à 29 bêtes, et ainsi de suite en ajoutant un homme par 10 animaux en supplément.

Les conducteurs doivent avoir 16 ans au moins.

Enfin les taureaux ne peuvent circuler qu'entravés et bouclés, de manière à prévenir tout accident.

CARNET

MARIAGE. — Nous apprenons le prochain mariage de Mademoiselle **Yvonne BUYSSENS**, fille de M. Gustave Buyssens, Président honoraire du Club Roubaisien du Chien de Défense, Président fondateur de la Section d'Exposition, juge cynophile réputé, et de Madame, née Verdonck, avec M. **LAMARQUE Léopold**. La cérémonie aura lieu demain 3 juillet, à 9 heures en l'Eglise Saint-Michel.

LES CONCOURS DE LA FÊTE NATIONALE

Les concours de théâtre lyrique (opérettes et opéras-comiques) auront lieu cette année dimanche prochain 7 juillet, sur la grande scène de l'Hippodrome.

Les personnalités suivantes feront partie du jury : MM. Georges Bizard, Maurice Daudelin, Albert Duhamel, Paul Frady, Raymond Goutsmedt, Léon Valbert.

UN JARDIN POTAGER DÉVALISÉ

Un malandrin a dérobé, quai de Marseille, 240 plants d'échalottes dans le jardin potager de M. Marcel Dauchy, 40 ans, mécanicien, domicilié 139, rue du Cartigny. Enquête.

Sociétés et Comités

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Ce soir mardi à 19 h. 30, répétition générale à l'Hippodrome-Théâtre. Présence obligatoire.

MÉLOMANES ROUBAISIENS. — Ce soir à 20 heures au siège, répétition partielle et d'ensemble des chœurs à interpréter aux festivités d'Ostende fin de mois.

JARDIN OUVRIER DES TROIS-PONTS. — Ce mardi 2 juillet, grande réunion générale de tous les jardiniers au siège, 28, rue des Trois-Ponts.

GROUPE ARTISTIQUE JULES-GUESDE. — Ce mardi 2 juillet, répétition pour toute la section à 19 h., à l'Ecole rue Jean-Macé. Présence indispensable de tous les membres.

HARMONIE. — **Club des XX.** — Ce mardi 2 juillet, à 19 h. 30, répétition générale. Programme du concert du 7 juillet à l'Hospice Blanchemaille à 10 h. 30. Rendez-vous chez Beuscart, face à l'Hospice à 10 h. 15.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

BASKET-BALL. — **Dalep A.A.R. bat Colbert-Tourcoing par 35/14.** — Dimanche sur le terrain du F.A.B.S. l'Amicale des Arts rencontrait l'Amicale Colbert, en un match de barrage comptant pour la première place du championnat honneur. Roubaix l'emporta par 35/14 après une belle partie. A la mi-temps 9/9. En 2e mi-temps, Roubaix marque quelques beaux paniers qui démoralisent l'adversaire. Formation des Arts : Hughe, Dherbecourt, Vanlaer, Dutranoy, Jaghon.

PERCOTEUX ROUBAISIENS. — Dimanche 7 juillet, partie de pêche en Belgique et excursions à la Panne. S'inscrire au siège 85, rue de la Vigne, Roubaix.

ATHLÉTISME. — **Excelsior Athlétic-Club de Roubaix.** — Mardi à 18 h. 30, entraînement général d'Athlétisme. Mercredi de 18 à 19 h., entraînement d'athlétisme ; à 19 h., séance de culture physique. Jeudi à 18 h. 30, entraînement général d'athlétisme. Vendredi de 18 à 19 h., entraînement d'athlétisme ; à 19 h., séance de culture physique.

JEUX DIVERS

JEU DE BOULES. — **Section Stade Amédée Prouvost.** — Samedi 6 juillet, à 15 heures. Championnat de fin d'année. Equipe Delbecq contre équipe Gaussement-Gallier.

ETAT CIVIL

Naissances. — Henri Pus, rue de Naples, C. Lemoine, 1. — Fernand Delaby, rue des Sept-Ponts, 57. — Robert Gilmé, rue de la Perche, impasse du Sud, 2.

Publications. — Maurice Carette, rue de Lille, 190 et Raymonde Leclercq, de Croix (N.). — Léo Liagro, rue de Tournai, 62 et Marcelle Bertellot, de Tourcoing (N.). — Alfred De Smedt, rue de Mouvaux, C. Frère, 8 et Julienne Hugot, rue Monge, 70. — Gustave Delforge, rue des Longues-Haies, 352, C. Jenart et Solange Corriaux rue Bernard, 88. — Fernand Gilles, rue des Anges, C. Thérin, 8 et Marie Gydé, rue Turgot, impasse Turgot, 9. — Clément Desbonnet, rue des Longues-Haies, 64, C. Bernard, 6 et Héléna Rachula, rue du Pile, C. Hespel, 3. — Godefroid Rademan, de Wattrelos (N.) et Berthe, rue Turgot, impasse Turgot, 9. — François Dorcoux, rue de Sébastopol, 20 et Stanislawa Wasielowski, rue Monge, 74.

Décès. — Edouard Godemont, 57 ans, rue de Leuze, 6. — Constance Lefebvre, 83 ans, rue de Saint-Quentin, 43. — Marie Derreumaux, veuve Dassonville, 77 ans, rue de la Gare, 55.

Pompes Funèbres Gles, 49, r. Sébastopol, RX. Organ. complète de Convois. T.334.21

AURONS-NOUS JUSQU'A L'ESCAUT des eaux pures dans le canal de Roubaix

La question vient d'être remise à l'ordre du jour et des démarches vont être entreprises incessamment

Combien d'encre a fait couler cette grande question de la pollution des eaux dans le canal de Roubaix ? Pourtant, les craintes qui se sont fait jour, il y a quelques années, paraissent-elles définitivement éliminées en ce qui concerne le canal, depuis Wasquehal jusque l'écluse d'Estaimpuis (Belgique).

Les dirigeants du Syndicat de Roubaix-Tourcoing, malgré cet important résultat qui a permis le repeuplement du cours d'eau, n'ont pas abandonné ce problème. Des démarches sont entreprises sans relâche, mais il serait fastidieux de vous les nommer toutes et d'exposer également toutes les promesses enregistrées jusqu'à présent.

Néanmoins, tandis que vous tendez le fil le long des berges du canal, les membres du conseil d'administration continuent à se dévouer pour que, dans les délais les plus courts, vous puissiez faire de belles fritures à Roubaix.

Actuellement, l'un des plus hardis défenseurs, M. Ernest Renard, a remis au jour un de ses projets qui lui tient le plus à cœur. Il s'agit simplement de l'épuration des eaux dans la partie de notre canal située entre l'écluse d'Estaimpuis et l'Escaut. De nombreuses démarches ont déjà été faites, depuis plusieurs années, pour arriver à éviter le déversement d'eaux nocives et résiduaires en aval de l'écluse d'Estaimpuis. Cette question fut diversement interprétée et laissée en suspens.

L'ECLUSE D'ESTAIMPUIS

Pourtant, M. *Renard* ne l'a pas oubliée et en voisin la raison. Ces journées derniers, après s'être ménagé une entrevue avec M. Joseph *Vandevelde*, député-bourgmestre de *Mouscron*, le trésorier général de la Fédération du Nord, se rendit dans la ville frontière et, au premier magistrat, il exposa clairement la situation du canal et le danger des eaux polluées. A l'appui des doléances du Syndicat des Pêcheurs de Roubaix-Tourcoing il remit la lettre suivante à M. Vandevelde, qui en prit aimablement connaissance.

« 28 Juin 1935.

» Monsieur le Député,

» Au nom du Syndicat des Pêcheurs à la Ligne de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons, j'ai l'honneur de vous remercier du précieux concours que vous apportez dans la lutte incessante que nous poursuivons contre la pollution des eaux et pour la défense de cet amusement sain et populaire entre tous qu'est la pêche à la ligne.

» En attendant que soit résolue cette grave question de l'épuration des eaux de l'Espierre, je puis affirmer qu'il est possible d'assainir sept kilomètres du « canal de l'Espierre » sans que l'Escaut ne reçoive une seule goutte en plus d'eau polluée et sans dépenses importantes.

» Vous n'ignorez certainement pas que le canal de l'Espierre est indemne de toute pollution à son entrée en Belgique, sur le territoire de Leers-Nord, mais deux kilomètres plus loin, en aval de l'écluse d'Estaimpuis, il est complètement empoisonné par le courant de Lannoy, qui lui apporte les eaux résiduaires des usines de Lannoy et de Lys-lez-Lannoy (France). A l'endroit où ledit courant se jette dans le canal, il existe sur la même rive, un contre-fossé qu'il suffirait de curer, pour que les mauvaises eaux, en le suivant, rejoignent plus bas l'ancien lit du riez de l'Espierre qui les mènerait jusqu'au pont de Maurpy (commune de Saint-Léger), à environ trois kilomètres, où, par un système construit après guerre et en parfait état de fonctionnement, elles passeraient sous le canal pour rejoindre le nouveau lit de l'Espierre. — Aucun travail d'art ne serait à effectuer et, pour parer au danger des inondations, le débouché du riez de Lannoy dans le canal ne serait pas complètement obstrué ; il y serait établi un barrage qui, empêchant les mauvaises eaux de polluer le canal à l'étiage normal, permettrait à la surabondance d'eau, accidentelle ou passagère (orage par exemple) de trouver un exutoire dans le canal ; ce système fonctionne à Roubaix, au pont du Sartel, et il n'a jamais soulevé aucune plainte.

» Les dépenses, peu élevées, seraient en partie récupérées par les permis de pêche délivrés et par les bénéfices que les riverains retireraient de l'affluence des pêcheurs, bénéfices dont l'Etat retire toujours une part.

» Il y a quelques années, j'avais soumis mes doléances à l'ingénieur en chef, directeur du Bassin fluvial de l'Escaut à Gand. La réponse que j'en ai reçue n'était pas favorable. J'ai l'honneur de vous la communiquer. Il nous engageait à user de notre influence auprès des pouvoirs publics français pour que les industriels épurent leurs eaux avec les envoyer dans le riez de Lannoy.

» Vous savez bien, Monsieur le Député, que celui n'est pas en notre pouvoir. Aussi je maintiens mon point de vue : sans complications et sans dépenses exagérées, il est possible d'assainir sept kilomètres de canal. — Le problème doit rester posé de cette façon. Cela peut être réalisé pour le plus grand bien des riverains et des pêcheurs et sans craintes d'inondations. L'hygiène aussi entre en ligne de compte, car par son eau immobile et sa plus grande surface, le canal est actuellement plus nauséabond que l'Espierre lui-même.

» Si je me permets de vous importuner, Monsieur le Député, c'est que le Syndicat de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons, dont j'ai l'honneur d'être le trésorier, est locataire du droit de pêche dans le canal de l'Espierre, jusqu'à l'Escaut. S'il n'a pas voulu abandonner ses droits dans la partie polluée, c'est qu'il compte parmi ses membres un grand nombre de pêcheurs belges que la question intéresse tout particulièrement et qui nous portent journellement leurs doléances auxquelles, hélas ! nous ne pouvons aucunement remédier en l'état actuel.

» J'espère, Monsieur le Député, que votre bienveillante intervention pourra amener la réalisation de ce vœu, qui nous tient tant à cœur et je vous prie d'agréer, l'assurance de ma considération.

» *Le Trésorier du Syndicat de Roubaix-Tourcoing, Secrétaire-général trésorier de la Fédération des Sociétés du Nord et du Pas-de-Calais ;* Signé, **Ernest RENARD.** »

M. Vandevelde reconnut le bien-fondé de cette requête et déclara qu'il s'en occuperait sans retard et qu'il interviendrait, personnellement, près de M. le Ministre des Travaux publics, à Bruxelles, pour qu'une décision soit prise sans retard et les travaux nécessaires entrepris au plus tôt.

Donc, amis Chevaliers de la Gaule, vous voyez que vos intérêts continuent à être défendus et qui si tout marche, comme vos dirigeants l'espèrent, vous pourrez bientôt reprendre place sur la berge en vous échelonnant depuis Wasquehal jusqu'au fleuve belge de l'Escaut. La situation serait alors celle d'avant guerre et, de par ce résultat, les administrateurs auront droit à votre reconnaissance. Après la réalisation de la pisciculture du Grimonpont, vous pourrez dire et reconnaître que l'année 1935 a été sagement employée.

F. C.

WATTRELOS

La deuxième journée de la Grande Fête des Écoles

La deuxième journée des festivités organisées en l'honneur de l'école laïque a obtenu un beau succès.

A partir de 17 h., la foule commença à arriver dans le jardin public où les attractions foraines, les jeux de boules, tir, etc... les attendent.

A 18 h. 45 il fut procédé, en présence de la foule, au tirage de la grande tombola gratuite dont nous donnerons la liste complète dans l'édition de demain.

A partir de 19 h., les concerts reprennent par la Renaissance Chorale et la Musique municipale qui donnèrent des auditions très applaudies du public. Des exercices et démonstrations gymniques furent donnés par les pupilles de l'Humanité et La Patriote, et très appréciés des amateurs de la gymnastique.

A 21 h. 30, la fête de nuit commença dans le jardin, qui comme la veille, était tout illuminé. Ce fut d'abord la section féminine des pupilles de l'Humanité qui se fit remarquer et très applaudir. La section féminine du Sport Ouvrier Roubaisien, sous la direction de M. Lucien Harpagès et Mme Hahusseau, se produisit ensuite en des danses et ballets merveilleux.

Ce fut l'orchestre qui débuta sous la direction de Mme Harpagès, suivi de l'exécution parfaite de danses et jolis ballets qui émerveillèrent la foule de spectateurs qui ne ménagèrent pas leurs bravos aux sections féminines et qui les méritèrent bien pour ces jolies évolutions artistiques et modernes.

A l'issue de ces ballets, un brillant feu d'artifice clôtura dignement ces belles fêtes de l'école laïque.

Perception sur taxes, sur chiffre d'affaires, autos, licences. — Ordre des perceptions ; lettres A, B, C, D, E, le 2 juillet ; lettres F, G, H, I, J, le 3 ; lettres K, L, M, N, O, le 4 ; lettres P, Q, R, S, T, le 5 ; lettres U, V, W, le 6 ; lettres X, Y, Z, le 9 juillet. Le bureau sera ouvert pour les retardataires, les 12, 19 et 26 juillet, de 8 à 11 heures.

Les redevables dont le forfait a été établi et qui n'ont pas encore reçu leur feuille sont invités à se présenter au bureau de perception en vue de payer les termes échus. Les débitants et épiciers ayant payé mensuellement après le 1er septembre sont invités à se munir des quittances mensuelles en vue du règlement de compte.

Jeunesse pacifiste. — Jeudi 4 juillet, réunion de commission à 19 h. 30 précises, au siège, 27, rue Carnot. Présence indispensable.

Ecole de perfectionnement. — Mardi 2 juillet, à 19 h. 30, au siège, café de « L'Innovation », réunion des élèves de l'école de perfectionnement d'artillerie, en vue de remercier MM. les officiers instructeurs.

Parti socialiste (groupe Jules Guesde). — Contrairement à la coutume, le groupe ne pourra se réunir le premier mercredi du mois de juillet, en conséquence la réunion mensuelle est reportée au mercredi 10 juillet, à 19 heures.

« BLANCO » enlève même les taches d'encre. 236

Certificat d'études. — A l'examen du certificat d'études qui eut lieu vendredi, l'école de garçons de Centre a eu 18 élèves reçus et 9 adultes, dont voici les noms :

18 élèves : David Kléber (B.), Cocquerel Arthur, Delbroeck André, Delmotte Marcel, Deloffre Maurice, Deltête Jean, Duquenne Marc, Hollande Pierre, Lambray Gérard, Leblanc Marcel, Locufier Robert, Quique Alphonse, Rasson Pierre, Velés Henri, Vaneenoo Philippe, Van Haute Robert, Vansteenbrugge Rémy et Vercoutère Albert.

9 adultes : Vandemeulebrouck Henri (B.), Adant Robert, Delberghe Charles, Desmarcheller Cyrille, Laebens Raymond, Lerouge Auguste, Looseveldt André, Pieters Edouard et Salembier Jean.

C'est un beau et grand succès pour le dévoué directeur de l'école, M. Sauvage, qui ne ménagea pas son temps pour arriver à ce beau résultat et qui prouve que les cours d'adultes sont suivis et qu'on y fait du bon travail.

La lessive est faite plus rapidement avec « BLANCO ».

CROIX

L'assemblée de la Société de Secours Mutuels Saint-Pierre

La société de secours mutuels Saint-Pierre a tenu son assemblée générale dimanche, à 11 heures, au siège, place de la Liberté, sous la présidence de M. Pierre Polleveys, président, entouré de MM. Henri Duquesnois et André Senelle, vice-présidents et des membres de la commission.

L'assemblée approuve les procès-verbaux de MM. Georges Mesplomb, secrétaire général et Pierre Vanderbeck, trésorier général. Ce dernier devant quitter Croix, donne sa démission. Le président demande à l'assemblée de nommer M. Arthur Mesplomb, trésorier adjoint, au poste de trésorier général et M. Henri Vanhuysse, trésorier adjoint. M. Pierre Vanderbecke est nommé administrateur en reconnaissance des services rendus à la société. L'assemblée ratifie ces décisions.

M. Pierre Polleveys rappelle que les inscriptions pour les « Petits Lits bleus » de Wasquehal doivent être adressées pour les enfants de 6 à 12 ans, au siège de la caisse 32, de 8 à 12 et de 14 à 19 heures, sauf le lundi après-midi et que les demandes pour le sanatorium de Sailly doivent être formulées au plus tôt. Il engage les sociétaires à ne pas négliger les avantages offerts par la Caisse Chirurgicale et la Mutuelle Maternelle.

La fête annuelle du groupement aura lieu en octobre 1935. Exceptionnellement la tombola réservée aux sociétaires femmes sera supprimée cette année, afin de réduire la dépense portée au compte des sociétaires hommes. En raison de la fête du 14 juillet, la réunion mensuelle sera supprimée.

Une tombola termina cette réunion.

LA FÊTE DES ÉCOLES

La deuxième journée de la fête des écoles se déroulera dimanche prochain. En voici le programme :

A partir de 13 heures, continuation de la foire aux plaisirs dans le parc de l'Hôtel de Ville.

A 14 h. 30, formation du cortège, rue de Thionville. Itinéraire : rues de A. France, Chevreul, Kléber, Tripoli, J.-B. Delescluse, J. Jaurès.

A 15 h., arrivée à l'Hôtel de Ville, défilé devant M. Charlier, les autorités municipales, le comité de la F.A.L.C.

A partir de 15 h., productions par les enfants des écoles municipales ; à partir de 17 heures, concerts par la Fédération des Amicales laïques de Tourcoing, la Musique municipale, l'Union Chorale et le Cercle Symphonique Croisien.

A 20 h. 30, productions par les sections féminines d'éducation physique de la Fraternelle de Mouscron.

Musique municipale. — Ce soir, à 20 h. 15, répétition générale. Instructions pour la fête des écoles du 7 juillet. En fin de répétition, tirage d'un poulet.

Un ouvrier meurt subitement

Lundi vers 6 heures, M. Léon Haubert, âgé de 64 ans, demeurant chez M. Fourmeaux, 47, rue Dubled, avait pris comme chaque matin, la route qui mène aux usines de Saint-Gobain, à Wasquehal, où il travaille.

En chemin, se sentant indisposé, il entra à l'estaminet Becquart, rue Dubled, 168, afin de se reposer. Il venait de demander une consommation, quand il essaya en vain de le ranimer, pendant qu'on appelait le docteur Lesueur. Le praticien ne put que constater le décès.

M. Dorandeu, commissaire de police le fit transporter à la Morgue et en informa les parents du défunt, habitant Courtrai.

M. Haubert, qui était veuf, habitait seul à Croix.

UN POLONAIS S'EST JETÉ A L'EAU

Un ouvrier polonais Paul Dyas, 25 ans domicilié 127, rue Jean-Jaurès, à Croix s'est jeté dans le canal, Wasquehal. Son corps n'a pas été retrouvé jusqu'à présent.

Allocations militaires. — Les demandes d'allocations militaires sont reçues dès aujourd'hui et jusqu'au 13 Juillet inclus à la Mairie (Bureau du Secrétariat) pour les jeunes gens qui seront en Octobre prochain.

Les intéressés sont priés de se munir du livret de famille, d'un certificat de non imposition délivré par le Percepteur de Croix, 81, rue d'Italie à Roubaix et du certificat de salaire de chacun des membres de la famille qui travaille.

Etat civil. — Publications : Marcel Bodelo, journalier, rue des Ogiers, carrière Selosse, 36, et Zulnée Vandenberghe, 2, rue des Forges ; Octave Blanchard, ingénieur chimiste à Mouvaux, et Noyon André, s. p., 15, rue Kléber ; Castcker Raymond, 20, rue de Tripoli, et Penalle Julienne, à La Chapelle d'Armentières ; Gylbert Victor, tisserand à Tourcoing, et Noé Coiette, emballeuse, 17, rue Paul-Bert.

Depuis plus de 15 ans des milliers de personnes préparent leur boisson avec l'**AUTOBRASSEUR** et cela pour le plus grand bien de leur santé et de leur bourse. Imitez-les ! Exigez le paquet orange. En vente partout. Autobrasseur-Lens

430

WASQUEHAL

UN JEUNE CYCLISTE SE JETA A L'EAU

Dans la soirée de dimanche, vers 21 h., les promeneurs qui se trouvaient le long du canal de Roubaix, près de l'écluse du Cottignies, furent intrigués par la présence d'un jeune homme paraissant âgé d'une vingtaine d'années qui disait à qui voulait l'entendre, qu'à la suite de chagrins intimes, il avait décidé de mettre fin à ses jours.

Quelques instants après, le jeune homme mettait en effet son funeste projet à exécution, et après s'être déchaussé et avoir abandonné sa casquette et sa bicyclette, il se jetait à l'eau. Le désespéré ne tarda pas à couler à pic, et les recherches entreprises aussitôt ne donnèrent aucun résultat, le corps n'ayant pas reparu à la surface.

M. Moneyron, brigadier de police, prévenu aussitôt, continua les recherches dans le canal avec M. Fidèle Gaillez, éclusier du « Cottignies », ainsi qu'avec l'aide que quelques nageurs, mais le corps du désespéré resta introuvable.

Des sondages ont encore été faits au cours de la journée de lundi, mais sans aucun résultat.

De l'enquête ouverte et des renseignements recueillis par M. Moneyron, brigadier de police, le désespéré serait un nommé Dyas, âgé de 20 ans environ, demeurant rue de la Gare, à **Croix**.

LES FÊTES ANNUELLES DU SART

Le comité de l'Amicale des propriétaires du Sart que préside M. Jansoone, en plein accord avec la commission des fêtes que dirige M. Vermeulen, a définitivement arrêté le programme des fêtes des 20, 21 et 22 juillet prochain.

Nous pouvons déjà annoncer la plus grandes démonstrations. Le samedi 20, retraite aux flambeaux avec le concours de 50 musiciens ; distribution de gâteaux et chocolat aux enfants.

Dimanche 21, réveil en fanfare par la Clique de l'Amicale Laïque du Capreau. A midi, concert-apéritif par la Symphonie du Sart. A 13 h., fête foraine ; à 15 h., cortège : 1. Clique amicale du Capreau, 2. Enfants costumés, 3. Enfants du quartier, 4. Harmonie municipale « La Jeune France », de Wasquehal. Distributions de surprises, coiffures et tickets de manège aux enfants participant au cortège. A 17 h., concert par « La Jeune France » ; à 18 h., corso fleuri, réservé aux enfants avec angine et concours d'enfants costumés. A 19 h., concours de ballons. A 20 h. 30, grand bal.

Il est fortement question d'une démonstration sensationnelle dans l'après-midi du dimanche, dont seul le comité en connaît le secret.

Lundi soir, grande course cycliste Wasquehal, Croix et Flers-Breucq.

Du samedi 20 au lundi 22, deux grands concours : 1. de photographies des fêtes ; 2° des devises de l'Amicale du Sart (voir les programmes).

Prochainement nous reviendrons sur le programme des fêtes.

Fermeture des établissements publics. — A l'occasion de la fête nationale, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts jusqu'à 2 heures du matin, les nuits des 13 et 14 juillet.

Etat civil. — Naissance : Claude Dubamel, rue Alexandre-Dubois, 51.

Publication : André Canonne, chaudronnier, cité l'Union, 6, et Yvonne Vancauwenberghe, doubleuse, à Flers-Lille.

Décès : Alfred Dal, 74 ans, rue Louise-Michel, 124.

Amicale des propriétaires du Sart. — Réunion du Comité demain mercredi, à 19 h. 30, au siège, café du Rond-Point, pour dispositions à prendre en vue des fêtes du 5e anniversaire qui se dérouleront les 20, 21 et 22 juillet. Présence indispensable.

Chez les « Amis des Boirs ». — Les membres du Comité et ceux de l'Union Cycliste sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu mercredi 3 juillet, à 19 h. 30, au siège, 36, rue de Lille. Le sous-délégué sportif du club est invité spécialement. Les personnes désirant accompagner le club à l'excursion de Bruxelles sont priées de se faire inscrire au plus tôt, au siège, 36, rue de Lille. Prix du voyage aller-retour, 25 fr.

Avis aux mamans. — Ce mardi, à 15 h., consultation des nourrissons à la salle des fêtes de la mairie.

Blessé par un coup de marteau. — A l'usine de Saint-Gobain, l'ouvrier mécanicien Jean Takacs, 31 ans, demeurant 8 rue des Teinturiers, à Flers, s'est donné un coup de marteau sur la main au cours de son travail et porte des plaies contuses des médius et annulaire gauches : 12 jours de repos.

Fraternelle des Anciens Combattants du Capreau. — Les sociétaires participant à l'excursion à N.-D. de Lorette sont priés de régler le prix du voyage et du dîner (facultatif), dans le plus bref délai possible, au siège, 148, rue Louise-Michel.

Sauf règlement dans la huitaine, les places seront considérées comme disponibles.

D'autre part, il est rappelé aux sociétaires que des cartes pour le jeu de dés organisé au profit des œuvres du groupement sont à leur disposition au siège.

Le linge est plus blanc avec « BLANCO » 236

LYS-LEZ-LANNOY

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Lys s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Ad. Lorthioir, maire. Dix-huit conseillers étaient présents.

Fournitures classiques. — Le Conseil adopte un rapport de la Commission scolaire confiant les fournitures de livres à un imprimeur de Marcq-en-Barœul, qui a consenti un rabais de 18 % sur les fournitures et 15 % sur les livres.

Distribution de prix. — Un rapport de la Commission scolaire est également approuvé, la Ville offrira aux élèves lauréats du Certificat d'études, un dictionnaire, ainsi que le voyage à la mer.

Cinéma-éducateur. — Un rapport de la Commission des finances décidant de confier à une personne salariée de la Ville, la surveillance des enfants assistant chaque jeudi aux séances de cinéma est adopté.

Cantines scolaires. — Le Conseil charge la Commission scolaire de vérifier les listes des bénéficiaires des repas aux cantines scolaires : les parents dont la situation de fortune le permet, seront invités à payer les repas de leurs enfants en raison de 0 fr. 75 par repas.

Fête au Camp de vacances. — Le rapport de la Commission des Fêtes décidant l'organisation le 8 Septembre prochain d'une grande fête scolaire, est approuvé et le Conseil vote le crédit nécessaire.

Subventions diverses. — Par suite de la situation financière difficile, le Conseil ne peut donner satisfaction à différentes demandes de subvention, toutefois une indemnité de 1.000 fr. est allouée à la Société de gymnastique « L'Avant-Garde », afin de lui permettre de prendre part au concours de gymnastique de Mohon (Ardennes). La Section des Mutilés obtient une subvention de 50 fr. pour le concours colombophile qu'elle a organisé.

Bureau de Bienfaisance. — Les comptes et budgets de la Commission du Bureau de bienfaisance sont ensuite examinés et le Conseil y donne un avis favorable.

Budget vicinal. — Le budget vicinal présenté par le Service des Ponts et Chaussées est approuvé, il porte en recettes et dépenses la somme de 8.835 fr.

Compte administratif du Maire. — M. Carette prend ensuite la présidence pour l'examen du compte administratif du Maire. Ce compte porte en recettes : 2.137.201 fr. 18 ; en dépenses : 1.963.439 fr. 69 d'où un excédent de 173.761 fr., comprenant toutefois les restes à payer ; il est approuvé par l'Assemblée.

Compte de gestion. — La minute du compte de gestion du Receveur, qui porte un excédent de recettes de 173.761 fr. est également approuvée.

Budgets. — Les chapitres additionnels de budget de 1935 sont ensuite établis ; ils portent en recettes et dépenses la somme de 663.461 fr.

Presbytère. — Le bail passé avec M. l'abbé Delautre pour la location du presbytère, étant arrivé à expiration, le Conseil autorise le Maire à le renouveler.

Syndicats. — Une demande de participation complémentaire de la Ville dans les dépenses des organisations syndicales, présentées par l'Union des Syndicats libres, n'est pas prise en considération.

Agrandissement du Cimetière. — Un avant-projet pour l'agrandissement du Cimetière, est soumis à l'examen de l'assemblée. Après délibération, cette assemblée décide de solliciter la visite d'un géologue pour obtenir son avis sur cet agrandissement du Cimetière actuel.

Boue et immondices. — L'assemblée décide de faire passer le service de l'ébouage un jour par mois, qui sera désigné à la population pour le ramassage des détritus, décombres, verres cassés, etc. Les habitants seront en outre invités à ne mettre dans les baquets que les immondices autorisées par le règlement.

Voirie. — Quelques questions de voirie sont ensuite examinées et renvoyées à l'examen des membres de l'Administration municipale.

Le Conseil siège ensuite à huis clos, pour l'examen des demandes d'assistance.

Service d'ébouage. — Il est rappelé à la population que le service d'ébouage fonctionne régulièrement deux fois par semaine. A cet effet, les habitants sont invités à se conformer aux prescriptions de l'arrêté municipal. Les boues et immondices provenant du balayage des trottoirs et de la voie publique doivent être relevées et déposées dans des seaux ou baquets munis d'anses et de poignées, dont la capacité ne peut excéder cinquante litres. Ne sont pas considérés comme ordures ménagères et immondices proprement dites et ne peuvent être placés dans les caisses, les terres, gravois, décombres, résidus d'industrie et débris de toutes nature provenant de l'exécution de travaux ainsi que les mauvaises herbes provenant des jardins.

Une lessive revient 2 fois moins cher avec « BLANCO ». 236

LEERS

Concours de jardins. — Les inscriptions pour le concours des jardins, lequel est doté de 600 fr. de prix, sont reçues dès aujourd'hui mardi chez M. Emile Pottier, adjoint au maire, rue Victor-Hugo. La date de ce concours sera fixée lorsque le nombre d'inscriptions sera suffisant.

Perception des licences, chiffre d'affaires, etc... — Mercredi, de 9 à 11 h., au débit de tabac Lobry, rue de la Mairie, et de 14 à 16 h., chez M. Muylle, rue de Roubaix.

Le voyage à la mer des lauréats du certificat. — Comme chaque année, les lauréats du certificat d'études bénéficieront d'un voyage gratuit à la mer. Il est rappelé aux personnes désireuses de les accompagner que le voyage aura lieu le jeudi 11 juillet. Prix du voyage, 17 fr., dîner non compris. Les inscriptions seront reçues à la Mairie jusqu'au vendredi 5 juillet.

Etat Civil. — Publication. — Albert Deros et Blanche Ellinck.

Pointage des chômeurs. — Ce jour mardi, à 15 h., salle du pointage, place de l'Eglise.

Cours de solfège. — Les cours de solfège organisés par l'Administration municipale ont lieu tous les mardis et tous les vendredis, de 17 h. 30 à 19 h. 30, au Foyer Populaire, 2, place de l'Eglise, sous la direction de M. Gérard Willequet.